

Genre du véhicule	Marque de fabrique			Type		Modèle	Bordereau-type
Châssis de camion (entr.ttes roues)	M A N			515 L1A Empattement 4'100 mm		année 1959/60	N° 3' 0 8 4-B
Caractéristiques "515" de ch.côté s.capot-moteur. - "515 L1A" à gche. s.auvent s.plaquette constr.							
A partir No de châssis: 100'058/43				Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis Maschinenfabrik Augsburg - Nürnberg AG, Werk München (D)							
N° du châssis frappé à dr.s.partie sup.longeron à côté colonne dir. et à l'AV s.pare-chocs							
N° du moteur frappé à droite à l'avant s.partie sup.bloc-moteur au-dessus pompe injection							
Type du moteur D 1246 M - 4 - O H V (préfixe No moteur = 112 M 4 A)							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement HALLER (monté par l'importateur)							
Cylindrée 8'276 cm³		Frein de remorque à air comprimé; indirect, 1 conduit				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 6'100	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2x6 = 12		Crochet de rem. s.dem. **)		Largeur 2'240	
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 4		Voie avant 1'890		Hauteur 2'650	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 66		Voie arrière 1'655		Empattement 4'100	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel oui *)		Diam. de braq. 15,70/1600		Porte à faux arr. 1'035	
Frein à pied à air comprimé, à exp.interne, à 1 circuit, sur toutes les roues							
Frein à main mécan. à exp.interne av.cyl. de frein à ressort d'accumulation, sur roues AR (***)							
Poids	avant:	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide				Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile				Chargepneu	2'400	2'400	Largeur
Total	***)		13'000		12 Ply	12 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	4'500	9'200	13'000				Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 23'300 +)				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position à droite				Marque du moteur M A N		C.V. frein 120 DIN	
Alésage 112				Course 140		C.V. Impôts 42,15	
Forme de la carrosserie cabine normale fermée							
Nombre de places: total		3 (avant 3 milieu arr. )				Places debout	
Siège arrière				Side-car			

++)

Phares: marque	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clignot.av.lampe-témoin AV= latér.s.ailes (or.)
Feux de croisement	2/ Bilux		AR=comb.av.feux AR et stop(rge.)
Feux de position	2/ dans les phares	Essuie-glace	2/ électriques
Phare brouillard		Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Rétroviseur	2/ de ch.côté ext. cabine
Réflecteurs	2/ séparés, oscillants	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.	Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche comb.pr.pl.normale seulement		
Phare marche arrière			
Equipement électrique	Volts	12 resp. 24	
Mesure du bruit	85-87 dB	à 2'000 t/min.	

Observations et exceptions

- \* ) Blocage du différentiel: Agissant sur train longitudinal. - Commandé par air comprimé avec lampe-témoin.
- \*\* ) Rétrocession des droits de douane: Equipement selon décision DMF du 10.2.50.
- \*\*\* ) Freins / poids total: Avant d'accorder une autorisation pour la nouvelle garantie de fabrique de 13'000 kg, il y a lieu d'exécuter des essais de freinage avec le véhicule chargé.
- + ) Poids max.garanti pr.train routier: Ce type de véhicule a été expertisé avec charge complète dans une côte de 15 % avec une remorque de 15'000 kg.  
Le frein à main retient le train complet. - Démarrage = bon.  
Le dispositif de freinage vhc.-tracteur-remorque et son efficacité doivent être contrôlés lors de l'immatriculation (ACF du 20.8.57).
- ++) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation. Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions. Témoins de profil: 2/ av.boules sur pare-chocs

Lieu et date de l'expertise-type

Zurich, les 3 et 4.2.60

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle		Bordereau-type	
Châssis de camion (entr.ttes roues)		M A N		515 L1A Empattement 4'100 mm		année 1959/60		N° 3' 0 8 4-B	
Caractéristiques "515" de ch.côté s.capot-moteur. - "515 L1A" à gche. s.auvent s.plaquette constr.									
A partir No de châssis: 100'058/43				Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis Maschinenfabrik Augsburg - Nürnberg AG, Werk München (D)									
N° du châssis frappé à dr.s.partie sup.longeron à côté colonne dir. et à l'AV s.pare-chocs									
N° du moteur frappé à droite à l'avant s.partie sup.bloc-moteur au-dessus pompe injection									
Type du moteur D 1246 M - 4 - 0 H V (préfixe No moteur = 112 M 4 A)									
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement HALLER (monté par l'importateur)									
Cylindrée 8'276 cm³		Frein de remorque à air comprimé, indirect, l conduit					Dimensions ext. en mm		
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 6'100			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2x6 = 12		Crochet de rem. s.dem. **)		Largeur 2'240			
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 4		Voie avant 1'890		Hauteur 2'650			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 66		Voie arrière 1'655		Empattement 4'100			
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel oui *)		Diam. de braq. 15,70/1600		Porte à faux arr. 1'035			
Frein à pied à air comprimé, à exp.interne, à l circuit, sur toutes les roues									
Frein à main mécan. à exp.interne av.cyl. de frein à ressort d'accumulation, sur roues AR)***)									
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.	
A vide								Dimension 10.00-20 10.00-20	
Charge utile								Chargepneu 2'400 2'400	
Total		***)				13'000		12 Ply 12 Ply	
Gar. de fabr.		4'500		9'200		13'000			
Poids max. garanti pr. train routier		23'300 +)		Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.			
Direction: position		à droite		Marque du moteur M A N		C.V. frein 120 DIN			
Alésage		112		Course 140		C.V. impôts 42,15			
Forme de la carrosserie cabine normale fermée									
Nombre de places: total		3		(avant 3 milieu arr. )		Places debout			
Siège arrière Side-car									

++)

Phares: marque	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clignot.av.lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux		AV= latér.s.ailes (or.)
Feux de position	2/ dans les phares	Essule-glace	AR=comb.av.feux AR et stop(rge.)
Phare brouillard		Avertisseur	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Rétroviseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés, oscillants	Indicateur de vitesse	2/ de ch.côté ext. cabine
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.	Figurine de radiateur	1/ km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche comb.pr.pl.normale seulement		
Phare marche arrière			
Equipement électrique	Volts 12 resp. 24		
Mesure du bruit	85-87 dB à 2'000 t/min.		

Observations et exceptions

- \* ) Blocage du différentiel: Agissant sur train longitudinal. - Commandé par air comprimé avec lampe-témoin.
- \*\* ) Rétrocession des droits de douane: Equipement selon décision DMF du 10.2.50.
- \*\*\* ) Freins / poids total: Avant d'accorder une autorisation pour la nouvelle garantie de fabrication de 13'000 kg, il y a lieu d'exécuter des essais de freinage avec le véhicule chargé.
- + ) Poids max.garanti pr.train routier: Ce type de véhicule a été expertisé avec charge complète dans une côte de 15 % avec une remorque de 15'000 kg.  
Le frein à main retient le train complet. - Démarrage = bon.  
Le dispositif de freinage vhc.-tracteur-remorque et son efficacité doivent être contrôlés lors de l'immatriculation (ACF du 20.8.57).
- ++) Equipement: Complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation. Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions. Témoins de profil: 2/ av.boules sur pare-chocs

Lieu et date de l'expertise-type

La Commission d'expertise-type

Zurich, les 3 et 4.2.60